

Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Haute-Savoie



« **L**a cohésion sociale
est la capacité d'une société
à assurer le bien-être
de tous ses membres,
en réduisant les disparités au minimum
et en évitant la marginalisation,
à gérer les différences et les divisions
et à se donner les moyens d'assurer
la protection sociale
de l'ensemble de ses membres ».

Conseil de l'Europe du 7 Juillet 2010



Les femmes et les hommes qui oeuvrent au sein de la **D**irection **D**épartementale de la **C**ohésion **S**ociale s'engagent quotidiennement, sous l'autorité du préfet, pour piloter les politiques publiques interministérielles dans les champs du social, de la jeunesse et des sports :

Impulser des dynamiques nouvelles ; mener des expertises ; accompagner les porteurs de projet ; inspecter, contrôler et évaluer pour la protection des usagers ; animer un large partenariat.



Le logement

Décliner la politique sociale du logement : copiloter avec le Conseil départemental, le plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD).

Mettre en œuvre la réforme de la gestion de la demande et des attributions de logements sociaux en accompagnant les EPCI, nouveaux chefs de file de ces politiques.

Favoriser l'accès au logement :

Gérer les logements du contingent préfectoral d'une part, au bénéfice des ménages prioritaires en matière de droit au logement et d'autre part, des fonctionnaires.

Garantir le Droit Au Logement Opposable (DALO) :

Assurer l'animation du dispositif et le secrétariat de la commission de médiation pour le droit au logement opposable.

Expulsions locatives :

Copiloter avec le Conseil départemental la commission de coordination des actions de prévention des expulsions. Instruire les procédures d'expulsion locative.



L'hébergement

Les établissements et services sociaux : suivre les établissements sociaux soumis à autorisation (centres d'hébergement et de réinsertion sociale, centres d'accueil des demandeurs d'asile, foyers de jeunes travailleurs) ; piloter les campagnes budgétaires et les appels à projets ; inspecter, contrôler et évaluer ces établissements ; promouvoir la bienveillance auprès de ces établissements.

Veille et urgence sociale :

Piloter les dispositifs de veille sociale : accueils de jour, maraudes, Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO), domiciliation, aide alimentaire. Organiser le plan d'hébergement hiver. Suivre les dispositifs d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile ; des Centres d'Accueil et d'Orientation pour les réfugiés en lien avec l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII). Diagnostic des campements illicites et relogement.

Le logement accompagné :

Développer, financer et accompagner les pensions de famille. Développer l'intermédiation locative : ce dispositif permet de sécuriser et de simplifier la relation entre le locataire et le bailleur grâce à l'intervention d'un travailleur social. Soutenir et accompagner la mesure Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL) en direction des familles en situation de précarité pour leur permettre une insertion durable dans leur logement et leur environnement. Veiller à une bonne articulation des dispositifs de logement accompagné avec les dispositifs de veille sociale.



Les politiques solidaires, jeunesse et sports

Politiques solidaires :

Envers les personnes handicapées (pilotage de l'AAH, gestion budgétaire de la MDPH, vacances adaptées organisées). Protection juridique des majeurs. Tutelle des pupilles de l'Etat.

Prévention de la délinquance et des conduites addictives :

Déterminer les priorités départementales et soutenir les actions de prévention et de lutte contre les drogues et les conduites addictives.

Politique de la ville :

Animer et gérer les dispositifs de la politique de la ville (quartiers prioritaires et citoyenneté).

Jeunesse et vie associative :

Veiller à la sécurité physique et morale des enfants et des jeunes dans les centres de loisirs et colonies de vacances. Développer l'engagement et l'autonomie des jeunes notamment au travers du service civique. Concevoir et mettre en œuvre des politiques éducatives et de loisirs de qualité. Développer, consolider et professionnaliser la vie associative.

Promouvoir la pratique sportive :

Participation au développement des territoires et accompagnement des projets de réalisation d'équipements sportifs (emplois et équipements) en partenariat avec le mouvement sportif (comités départementaux et clubs sportifs). Fonctions sociales et éducatives du sport : politique de la ville (quartiers prioritaires), sport et handicap, sport et santé, sport et femmes.

Certifier et former aux métiers du sport et de l'animation :

Informar, qualifier, certifier et accompagner vers l'emploi sportif. Développer le partenariat avec les organismes de formation et favoriser l'insertion professionnelle.

Mettre en œuvre la réglementation pour la sécurité et la protection des usagers :

Veiller au respect du code du sport par le contrôle des éducateurs et établissements sportifs.

Informar, conseiller et accompagner le public, les professionnels et les partenaires ; délivrance des diplômes et dérogations BNSSA.

Déclaration des éducateurs sportifs (Français et étrangers).

Avis sur les dossiers de demande de manifestations sportives soumises à autorisation préfectorale et homologation de circuits permanents.



La délégation aux droits des femmes et à l'égalité

Agir pour le respect des droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes :

Favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie professionnelle, économique, sociale et politique.

Promouvoir les droits des femmes, prévenir et lutter contre les violences faites aux femmes (violences conjugales, sexistes, coutumières, sexuelles), lutter contre le système prostitutionnel et la traite des humains.

La DDCS

en quelques chiffres (2016) :

1 direction, 3 pôles, 1 déléguée départementale :

1 équipe de 67 personnes : 52 femmes et 15 hommes

1 directeur et 1 directeur adjoint, 3 inspecteurs de l'Action sanitaire et sociale, 1 inspecteur Jeunesse et sports, 1 ingénieure des travaux publics de l'Etat, 7 attachés d'administration, 4 conseillers d'éducation populaire et de jeunesse, 9 professeurs de sport, 10 secrétaires administratifs et 27 adjoints administratifs, 1 assistante sociale, 2 médecins

Logement :

496 ménages reconnus prioritaires Droit Au Logement Opposable (DALO) et 170 ménages reconnus prioritaires Droit A l'Hébergement Opposable (DAHO).
Prévention des expulsions : pour 1561 assignations, 1499 commandements de quitter les lieux, 230 octrois

Hébergement :

594 places d'hébergement (+ 407 places supplémentaires en hiver)
2381 places en résidences sociales, 690 places en Foyers de Jeunes Travailleurs et 122 places en pensions de famille
867 places d'hébergement pour les demandeurs d'asile (432 places dans 3 centres d'accueil des demandeurs d'asile et 435 places d'urgence mobilisées dans le dispositif d'Hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile)

Politiques solidaires, jeunesse et sports :

3000 majeurs protégés (tutelle, curatelle)
22 pupilles de l'Etat
2600 personnes bénéficiant de l'Allocation adulte handicapé
6 quartiers prioritaires politique de la ville

153 821 enfants mineurs accueillis (76232 dans 1891 séjours de vacances et 77 589 dans les centres de loisirs) :
1^{er} département de France été/hiver pour le nombre d'enfants accueillis
115 visites contrôles des structures d'accueil
1572 validations de stages BAFA et 231 de stages BAFD

10 021 éducateurs sportifs déclarés dont 601 nouveaux éducateurs
950 éducateurs déclarés ont été contrôlés
1939 clubs sportifs pour 232 946 licenciés
233 dossiers soutenus financièrement par le Centre National du Développement du Sport (actions et emplois)
735 journées de stage de formations aux métiers du sport
868 candidats reçus par des jurys en certification

Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité :

Environ 800 femmes victimes de violences conjugales accueillies,
130 femmes victimes de violences conjugales ont été hébergées dont 60 en urgence
1300 jeunes sensibilisés à la prévention des comportements sexistes
330 professionnels formés
80 femmes ont bénéficié d'actions spécifiques sur l'égalité (sport - santé, insertion sociale et professionnelle)



Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Haute-Savoie

Ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Cité administrative – 7 rue dupanloup – 74040 ANNECY cedex

tél : 04 50 88 41 40 – fax : 04 50 88 40 03

ddcs@haute-savoie.gouv.fr - <http://www.haute-savoie.gouv.fr/>